



MRC DE LA  
**VALLÉE-DU-RICHELIEU**

**2024-2027**



**POLITIQUE RÉGIONALE DES AÎNÉ(E)S**



# TABLE DES MATIÈRES

---

- 4 | Remerciements**
- 6 | La parole aux acteur(-trice)s**
- 10 | Contexte – État de la situation sur le territoire**
- 12 | Fondements de la politique**
- 14 | Portée de la Politique**
- 19 | Conclusion**



# REMERCIEMENTS

---

L'élaboration de cette Politique régionale des aîné(e)s a été rendue possible grâce à la volonté inébranlable des membres du Comité de pilotage régional. La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) remercie les conseillères et conseillers des municipalités qui ont pris part avec dévouement à cette démarche collective. Merci aux représentant(e)s des Tables des concertation des aîné(e)s du Bassin de Chambly et de la Vallée-des-Patriotes, qui ont veillé à porter la parole de leurs membres. Merci aux représentant(e)s des Centres intégrés de santé et services sociaux de la Montérégie-Centre et de la Montérégie-Est, ainsi que d'Espace MUNI pour leur accompagnement, leur expertise et leurs précieux conseils.

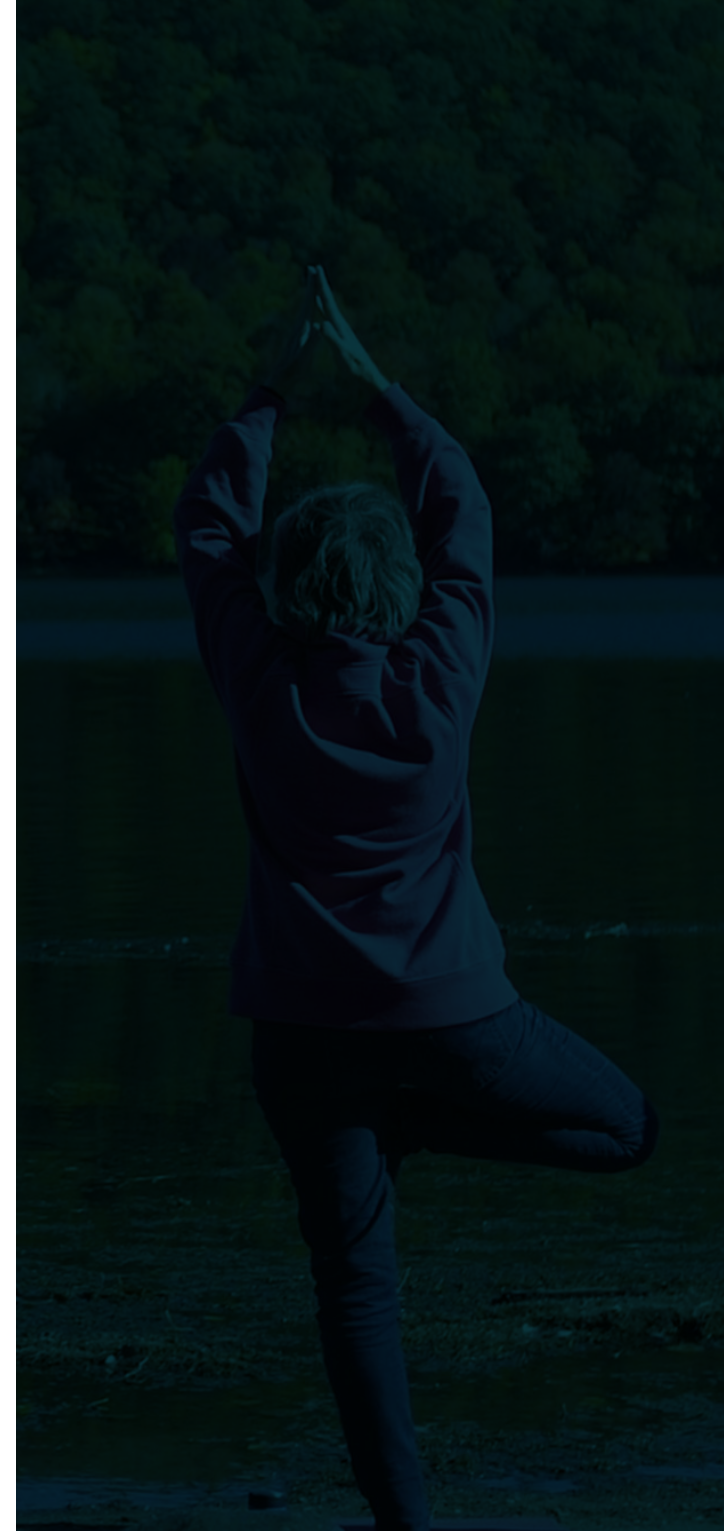
La Politique est le résultat d'une vaste consultation auprès de gens engagés et déterminés à faire de la MRCVR, et de ses villes qui la composent, des endroits où il fait encore mieux vivre. Des remerciements sont donc également adressés aux gens qui ont répondu au sondage et à ceux qui ont participé aux séances de consultation pour leurs témoignages instructifs relativement aux réalités que vivent les aîné(e)s de la MRCVR et leurs suggestions clairvoyantes.

La MRCVR tient enfin à remercier le Secrétariat aux aînés pour sa contribution financière et son soutien.

# Membres du Comité de pilotage régional 2021-2023

---

- Élus responsables de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu : monsieur Pierre Lauzon (2021), conseiller municipal et monsieur Marc-André Girard-Provost (2022-2023), conseiller municipal;
- Élu responsable de la Ville de Saint-Basile-le-Grand : monsieur Guy Lacroix, conseiller municipal;
- Élu(e) responsable de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil : madame Mona S. Morin, conseillère municipale;
- Élu(e)s responsables de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste : madame Marilyn Nadeau, mairesse et madame Guylaine Thivierge, conseillère municipale;
- Élu(e)s responsables de la Ville d'Otterburn Park : monsieur Louis Côté (2021), conseiller municipal et madame Natacha Thibault (2022-2023), conseillère municipale;
- Élu(e)s responsables de la Ville de Mont-Saint-Hilaire : monsieur Yves Corriveau (2021), maire et madame Isabelle Thibeault (2022-2023), conseillère municipale;
- Élu(e) responsable des aîné(e)s de la MRCVR et présidente du Comité : madame Chantal Denis (2021), mairesse de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et madame Mélanie Villeneuve (2022-2023), mairesse de la Ville d'Otterburn Park;
- Représentante de la Table des aîné(e)s du Bassin de Chambly : madame Nathalie Barrette, directrice générale du Centre d'écoute Montérégie;
- Représentant de la Table de concertation des aîné(e)s de la Vallée-des-Patriotes : monsieur Patrick Thibert, directeur du Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu;
- Représentantes du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est : madame Linda Duval, agente de planification programmation recherche et madame Guylaine Vachon (2023), organisatrice communautaire;
- Représentante du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Centre : madame Kateri De Bellefeuille (2021-2022), organisatrice communautaire;
- Accompagnateur d'Espace MUNI, monsieur Pierre Prévost;
- Responsable administratif de la MRCVR et secrétaire du Comité : madame Héroïse Baril-Nadeau (2021-2022) et monsieur Mathieu Graveline (2023), agent(e)s de développement, vie communautaire.



## - LA PAROLE AUX ACTEUR(-TRICE)S

# MOT DE LA PRÉFÈTE

La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR), en collaboration avec les municipalités et ses partenaires, désire se doter d'une politique et d'un plan d'action régional abordant les enjeux transversaux qui touchent les aîné(e)s.

Pour ce faire, la réalité des 13 municipalités composant le territoire de la MRCVR a été prise en compte.

Grâce à l'engagement de chacune d'elles et à la participation avisée des représentant(e)s de six municipalités au Comité de pilotage régional, nous avons pu brosser le portrait de la situation et produire une Politique et un Plan d'action adaptés aux besoins actuels. J'en suis très fière.

Le travail d'équipe a été porteur de notre mission tout au long de l'exercice. Au-delà de la fierté que l'on puisse retirer de la reconnaissance Municipalités amies des aîné(e)s, c'est surtout la possibilité d'un vieillissement actif accru et l'amélioration de la qualité de vie de nos aîné(e)s qui me procure la plus grande satisfaction. L'importance de répondre adéquatement aux besoins changeants d'une tranche de la

population qui traverse une phase de vie à la fois édifiante et parfois parsemée de défis était essentielle à la réalisation de cette Politique.

Or, cette inévitable réalité pour nous tous et nous toutes n'a pas à rimer avec « immobilité » ou « inactivité », encore moins avec « isolement ». C'est pourquoi la Politique que nous présentons ici et son Plan d'action visent à maintenir une vie active pour nos aîné(e)s. Il est important de limiter le plus possible les risques liés à la santé, à la sécurité, à la solitude ou à d'autres détresses dont peuvent souffrir certaines personnes à mesure qu'elles vieillissent.

Je tiens à ce que nous en soyons toutes et tous garant(e)s. C'est pourquoi la Politique présente un volet « rôles et responsabilités », voilà la meilleure façon de nous assurer de la mise en œuvre de la Politique et de son Plan d'action, dans le meilleur intérêt de nos concitoyen(ne)s.

Merci à toutes celles et tous ceux qui y ont mis l'épaulé à la roue et bonne lecture!



**Madame Marilyn Nadeau**

*Préfète de la MRC de La Vallée-du-Richelieu  
et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste*



**Mélanie Villeneuve**  
Mairesse de la Ville d'Otterburn Park

## - LA PAROLE AUX ACTEUR(-TRICE)S

# MOT DE L'ÉLUE RESPONSABLE DES QUESTIONS RELATIVES AUX AÎNÉ(E)S

La démarche rigoureuse et la réalisation de cette Politique et de son Plan d'action n'auraient jamais été possibles sans la participation de nos municipalités. Alors que certaines disposaient déjà d'une politique encore en vigueur, que d'autres aient dû la renouveler ou en ont déjà à divers stades d'avancement, un certain nombre en ont profité pour se lancer dans l'aventure. En tout, ce sont six municipalités<sup>1</sup> qui ont pris part à l'exercice de manière active.

L'exercice s'inscrivait dans le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il incluait notamment un sondage<sup>2</sup> mis à la disposition des aîné(e)s de l'ensemble du territoire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, peu importe si la municipalité de résidence prenait part à l'exercice ou non. Enfin, soulignons que six séances de consultation<sup>3</sup> ont été tenues dans

chacune des municipalités participantes. En tout, ce sont plus de 800 personnes qui ont pris part à l'exercice. Nous tenons par ailleurs à les remercier pour leurs suggestions éclairantes, puisque c'est l'aboutissement de cet effort collectif qui résulte en une Politique et un Plan d'action réaliste et actuel.

Pour coordonner le tout, un Comité de pilotage régional a été mis sur pied. Il s'est assuré de l'avancement des travaux et de la réalisation des politiques et des plans d'action des six municipalités participantes. Étant donné que les idées proviennent en grande partie des bénéficiaires eux-mêmes, nous avons confiance que vous y trouverez plusieurs éléments qui répondent à vos besoins.

Nous espérons que vous saurez en profiter pleinement!

<sup>1</sup> Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Mathieu-de-Beloil

<sup>2</sup> 288 répondant(e)s seul(e)s au sondage et 169 répondant(e)s en couple

<sup>3</sup> 209 participant(e)s aux séances de consultation

UNE

*Richesse*

POUR  
NOTRE

*milieu*





- LA PAROLE AUX ACTEUR(-TRICE)S

# MESSAGE DES TABLES DE CONCERTATION DES AÎNÉ(E)S



## LES AÎNÉ(E)S, UNE RICHESSE POUR NOTRE MILIEU !

Les membres des Tables de concertation des aînés sont heureux de contribuer à la Politique régionale des aîné(e)s. La mission de la Table est de mobiliser et d'encourager la concertation et la collaboration des différents acteur(-trice)s du milieu afin de répondre aux besoins des aîné(e)s de la Vallée-du-Richelieu. Ce lieu de réflexion collective, de partage d'outils, de connaissance fine du territoire ainsi que de promotion de bonnes pratiques vise à relever de nombreux défis afin de faciliter le maintien des personnes aînées dans leur milieu de vie.

On n'a qu'à penser au transport, à l'habitation, à la sécurité, aux loisirs, aux services sociaux ou

à l'accompagnement dans diverses besoins pour mesurer toute l'ampleur des besoins, lesquels s'accroissent à travers les différents stades du vieillissement. Alors, comment diversifier et adapter les services et les environnements pour favoriser le vieillissement chez soi ?

Les besoins des aîné(e)s ne se limitent pas qu'à recevoir ! Formant une des grandes richesses de notre collectivité, les aîné(e)s donnent aussi ! Ils demeurent des acteur(-trice)s d'importance dans la société, que ce soit par le biais du bénévolat, du mentorat ou de leur simple participation citoyenne en réponse à divers

enjeux. C'est pourquoi une politique telle que celle-ci est tant appréciée.

D'une part, la Politique assure que les aîné(e)s reçoivent ce dont ils ou elles ont le plus besoin, mais crée aussi les conditions idéales pour favoriser leur implication pour demeurer actifs et actives et faire profiter la jeunesse de leurs expériences.

Bravo pour cette initiative et merci du fond du cœur pour les personnes aînées !

**Table de concertation des aînés de  
la Vallée-des-Patriotes**

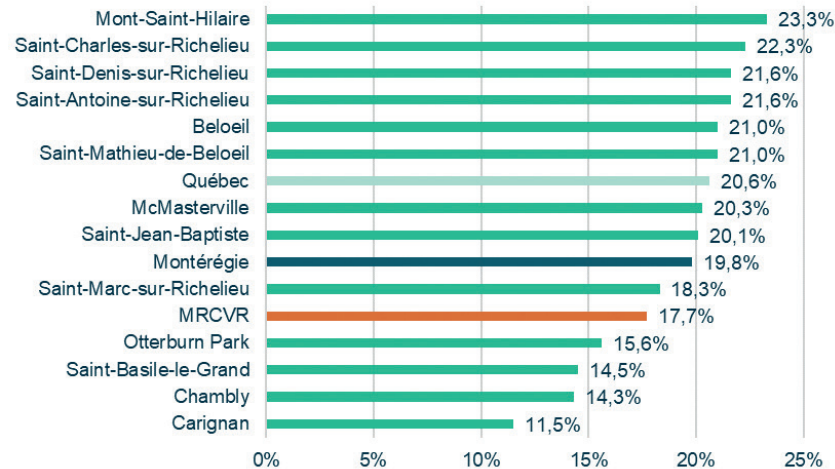


## - CONTEXTE – ÉTAT DE LA SITUATION SUR LE TERRITOIRE

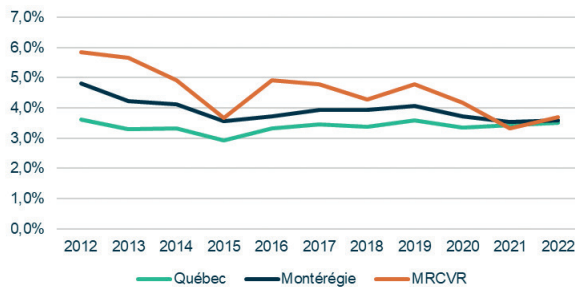
# PORTRAIT STATISTIQUE

Le Québec est l'une des sociétés où le vieillissement de la population est le plus prononcé dans le monde, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). La proportion des personnes âgées de 65 ans et plus est actuellement estimée à une personne sur cinq et est appelée à croître au cours des vingt prochaines années, dans toutes les régions du Québec. Voici quelques statistiques présentées et les constats qui en ressortent.

### Poids démographique de la population de 65 ans et plus, StatCan 2021

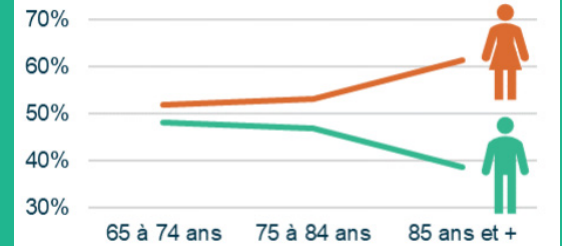


### Taux d'accroissement annuel de la population de 65 ans et plus, ISQ 2012-2022



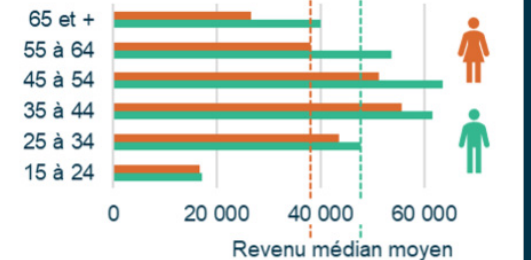
Bien que la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus soit moindre dans la MRCVR que dans le reste du Québec, le taux d'accroissement annuel des aîné(e)s y a été majoritairement plus élevé durant les 10 dernières années. Cela laisse présager que le poids démographique des aîné(e)s de la MRCVR atteindra peut-être la moyenne provinciale d'ici quelques années. D'ailleurs, l'âge médian de la population du Québec et de la Montérégie est de 43,2 ans alors que celui de la MRCVR est de 42 ans.

### Répartition par genre, MRCVR, ISQ 2022

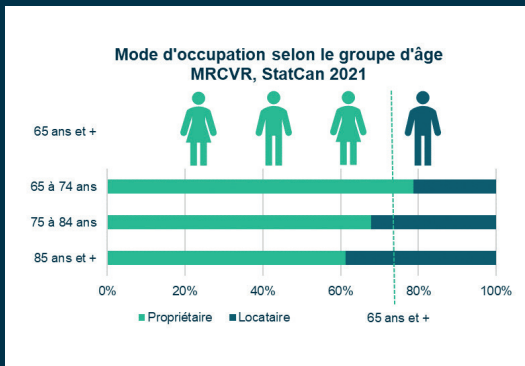


Le nombre de femmes âgées est plus élevé que celui des hommes. L'écart chez les 65 à 74 ans est de 3,8 %, mais il s'accroît grandement chez les 85 ans et plus pour atteindre 22,9 %.

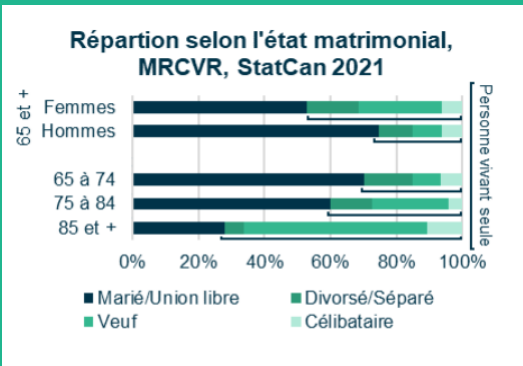
### Revenu annuel médian 2020 MRCVR, StatCan 2021



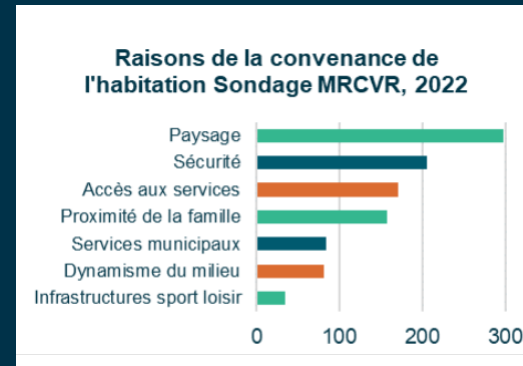
Au chapitre des revenus annuels médians, les personnes âgées constituent le deuxième groupe d'âge avec le plus faible revenu, lequel se situe à près de 10 000 \$ sous la moyenne générale. Le revenu annuel des femmes est plus faible dans tous les groupes d'âges, avec l'écart le plus marqué chez les 45 ans et plus.



Dans la MRCVR, en moyenne, trois aîné(e)s sur quatre sont propriétaires. Ce ratio diminue au fil des âges en passant de 78,7 % chez les 65 à 74 ans à 61,2 % chez les 85 ans et plus.

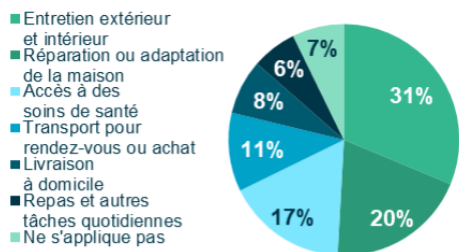


Par ailleurs, après l'âge de 75 ans, ce sont plus de 40 % des aîné(e)s qui vivent seuls, alors que près de la moitié des femmes vivent seules dès l'âge de 65 ans. Que ce soit comme locataire ou propriétaire, les aîné(e)s souhaitent habiter en logement privé le plus longtemps possible.



Lors des consultations, elles démontrent un fort attachement à leur domicile et au maintien de leur milieu de vie. Les personnes aînées apprécient leur lieu de résidence pour ses paysages et parce qu'elles s'y sentent en sécurité.

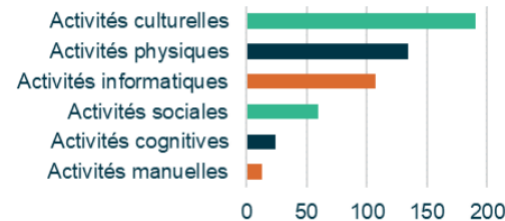
### Les mesures qui permettraient de demeurer le plus longtemps possible à votre domicile actuel Sondage MRCVR, 2022



Les résultats des consultations démontrent que 77 % des répondant(e)s n'utilisent pas les services d'aide à domicile parce que majoritairement, ils ou elles n'en ont pas besoin pour le moment. Comme plus de 70 % des personnes qui ont répondu au sondage avaient

moins de 75 ans, il faut prendre en considération que, statistiquement, une portion de personnes aînées commencera à perdre de leur autonomie ou seront seules pour l'entretien leur domicile après cet âge. À la question, quelles seraient les mesures qui vous permettraient de demeurer le plus longtemps possible à votre domicile actuel, seulement 7 % des répondant(e)s n'ont donné aucune réponse.

### Activités souhaitées Sondage MRCVR, 2022



Enfin, les personnes ayant participé aux différentes consultations semblent être actives et intéressées à prendre part à différentes activités, autant sociales, culturelles que sportives. Elles sont majoritairement autonomes. Elles souhaitent demeurer partie prenante de la communauté et transmettre leur expérience. Elles expriment tout de même certaines préoccupations quant à leur avenir et à leur place dans la société.



## FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

---

La MRCVR a toujours eu à cœur le bien-être de ses aîné(e)s. D'ailleurs, la MRCVR est reconnaissante de l'apport des partenaires municipaux, communautaires et institutionnels qui mettent l'épaule à la roue depuis plusieurs années pour offrir un milieu de vie répondant aux besoins de sa population vieillissante. Ce milieu de vie, assorti de services spécifiques, sera maintenant bonifié à partir d'une vision d'ensemble commune et d'un plan d'action concerté, enchâssé dans cette première Politique MADA pour la MRCVR.

### DÉFINITION D'UNE PERSONNE ÂNÉE

La MRCVR reconnaît une personne aînée à partir de l'âge de 65 ans. La condition d'une personne aînée est à géométrie variable. Le tout forme une mosaïque de gens qui, même s'ils sont des membres à part entière de la société, présentent des différences et des ressemblances, tant au chapitre de leurs besoins qu'à celui de leurs expériences de vie, de leurs savoirs et de leurs intérêts.

### OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

Le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) au Québec vise à mettre en place les conditions qui optimisent les possibilités de vieillissement actif grâce à des politiques s'adressant aux personnes aînées.

La Politique des aîné(e)s de la MRC de La Vallée-du-Richelieu s'inscrit pleinement dans cette optique. Pour y arriver, la MRCVR a établi les objectifs suivants :

- 1. Assurer l'élaboration d'un plan d'action doté des mesures les plus pertinentes découlant de l'état actuel de la situation, des demandes citoyennes et des ressources disponibles.**
- 2. Assurer l'exécution complète du plan d'action par le biais d'un suivi serré de la mise en œuvre de chacune de ses mesures.**

# VALEURS ET PRINCIPES DIRECTEURS

---

Lors des consultations, certains principes directeurs et valeurs ont émergé, faisant l'objet d'un consensus. L'image ci-dessous illustre ceux qui sont revenus le plus souvent lors des discussions. Plus le mot prend de la place sur l'image, plus il a été choisi comme une valeur fondamentale.

La MRCVR a donc décidé de retenir les valeurs suivantes, lesquelles sont enchâssées dans la Politique et influenceront les actions communes et les pratiques de gestion de la MRCVR au cours des prochaines années :

## 01 | RESPECT

La Politique s'assure d'une reconnaissance envers les personnes âgées, lesquelles ont contribué à bâtir la communauté. Ce respect se manifeste, entre autres, par nos comportements inclusifs et bienveillants à leur égard.

## 02 | INCLUSION

La Politique considère les personnes âgées comme des membres à part entière de la communauté afin qu'elles jouissent pleinement de services adaptés à leurs besoins, tout en favorisant leur implication pour demeurer actives.

## 03 | BIENVEILLANCE

La Politique veille collectivement aux besoins élémentaires des âgé(e)s par l'engagement de ses partenaires et de la communauté.

## 04 | SÉCURITÉ

La Politique s'assure du maintien de l'intégrité physique et psychologique des personnes âgées dans le cadre de leurs occupations quotidiennes autant à l'extérieur qu'à leur domicile.

## - PORTÉE DE LA POLITIQUE

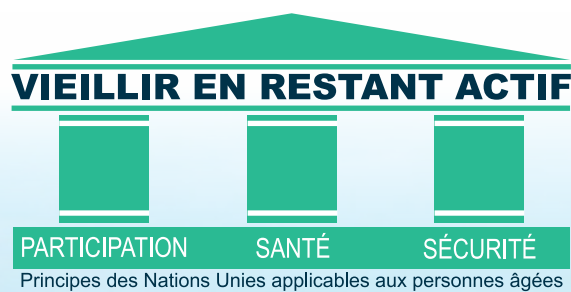
# PORTÉE DE LA POLITIQUE

Si les fondements de la Politique (section précédente) en sont l'âme, sa portée en est le cœur. C'est grâce à sa portée que la Politique prend vie.

## ÉNONCÉ GÉNÉRAL DE LA POLITIQUE

La Politique sert de guide à la MRCVR et à ses municipalités dans ses interventions auprès des aîné(e)s en vue du maintien de leur vie active.

La MRCVR intègre et met en pratique un « réflexe aîné » par lequel chaque règlement, mesure ou action qu'elle met de l'avant prend en considération ses répercussions sur le vieillissement actif des personnes âgées établies sur son territoire, et, ultimement, sur leur qualité de vie.



<sup>4</sup> <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/aines/vieillir-et-vivre-ensemble/>

## LES CHAMPS D'APPLICATION DE LA POLITIQUE

### Application territoriale

Bien que six municipalités sur les treize qui forment la MRCVR aient participé au présent exercice MADA donnant lieu à la présente Politique, celle-ci s'applique à l'ensemble du territoire de la MRCVR. Les politiques et plans d'action de chacune des municipalités sont complémentaires à ceux de la MRCVR.

### Application individuelle

Tous les membres du personnel de la MRCVR et des municipalités qui la composent sont assujettis à la Politique. Entre autres, ils doivent tous s'approprier l'énoncé général de la Politique.

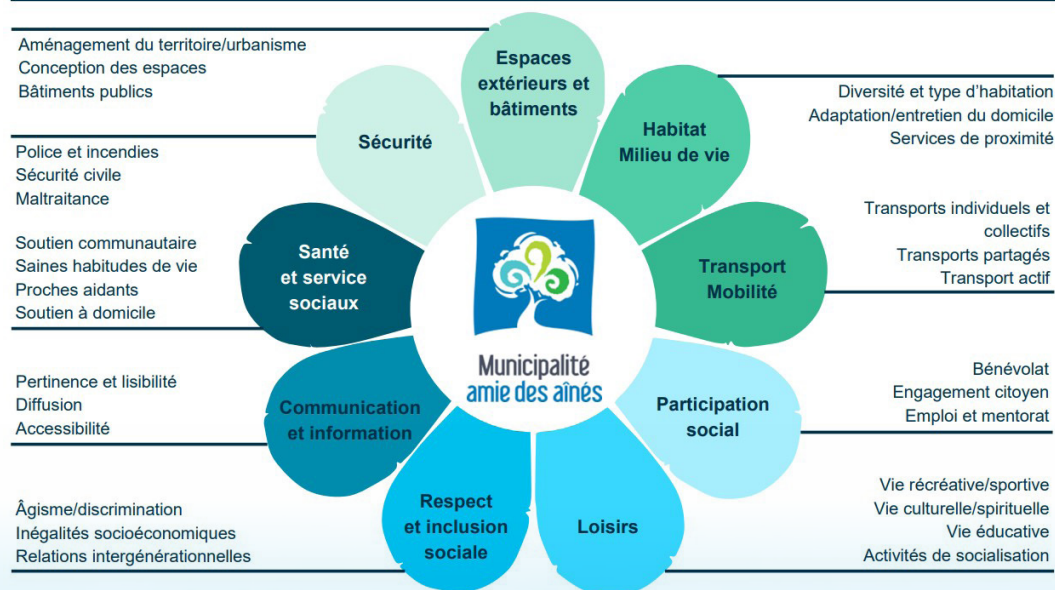
Toutes les personnes résidentes de la MRCVR sont aussi touchées par les mesures visant l'inclusion, l'accompagnement, la lutte contre l'isolement et l'entraide. Nous comptons sur la participation de toute la population pour atteindre les résultats escomptés.

### Application par domaine

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2002, 2015) « *Vieillir en restant actif est le processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse* »<sup>4</sup>. Ces trois piliers du vieillissement actif (santé, participation et sécurité) sont d'ailleurs inclus dans les neuf champs d'action essentiels d'une politique MADA.

Les interventions de la MRCVR qui émanent de la Politique et répertoriées dans son Plan d'action s'inspirent de ces neuf champs d'action illustrés ci-dessous.

### Application du vieillissement actif dans les municipalités amies des aîné(e)s



### - PORTÉE DE LA POLITIQUE

## RÉSULTATS ANTICIPÉS

Dans l'ensemble, le résultat escompté de la démarche MADA entreprise par la MRCVR vise le maintien d'une vie active pour les personnes aînées établies sur son territoire et, ultimement, l'amélioration de leur qualité de vie.

La mesure de l'atteinte de ce résultat se fera par le biais de l'évaluation du Plan d'action. Le Plan d'action est un outil qui comprend des objectifs et des actions concrètes à privilégier pour assurer la mise en œuvre de la Politique et l'atteinte des résultats.

Le Plan d'action est divisé en neuf sections, correspondant chacune aux neuf champs d'action des municipalités amies des aîné(e)s. Chaque section comprend des actions regroupées sous un objectif commun. Les actions favoriseront le maintien ou la mise en place des services, produits ou infrastructures dont le cumul induira le changement souhaité (le résultat attendu). Enfin, tous les résultats de chacun des champs d'action contribueront au maintien d'une vie active et à l'amélioration de la qualité de vie de nos aîné(e)s.

*Lire la suite à la page suivante...*

# RÉSULTATS ANTICIPÉS (SUITE)

## 01

### Espaces extérieurs et bâtiments

- Rendre universelle l'accessibilité aux bâtiments.
- Améliorer les espaces extérieurs existants.

**Résultat attendu** : les personnes âgées de la MRCVR disposent d'un accès sans entraves à leurs bâtiments municipaux et jouissent d'espaces extérieurs additionnels et optimisés pour la détente et la pratique de diverses activités.

## 02

### Habitat et milieu de vie

- Aider les personnes âgées à demeurer dans leur maison le plus longtemps possible.
- Améliorer l'offre en matière de logements.

**Résultat attendu** : la qualité et la diversité des services ainsi que l'offre de logements permettent aux personnes âgées de la MRCVR de vivre dignement dans leur domicile le plus longtemps possible.

## 03

### Transport et mobilité

- Diversifier les modes de transport offerts pour les personnes âgées.

**Résultat attendu** : les personnes âgées de la MRCVR disposent de transport répondant à leur besoin et se déplacent plus facilement vers leur destination et de manière plus sécuritaire.

## 04

### Participation sociale

- Valoriser l'implication des personnes âgées en mettant de l'avant leur expérience

**Résultat attendu** : les personnes âgées de la MRCVR trouvent leur utilité à l'avancement de la communauté et la communauté bénéficie de l'expérience des personnes âgées

## Les rôles et les responsabilités redditionnelles

Un comité de suivi s'assurera de la mise en œuvre de la Politique et de l'évolution du Plan d'action et préparera des rapports réguliers qui seront examinés par la préfète, le conseil régional et la direction générale de la MRCVR. Des ajustements pourront être portés au Plan d'action lorsque nécessaire.



## 05 Loisirs

- Offrir des conditions favorables à la participation des personnes âgées aux loisirs.

**Résultat attendu** : les personnes âgées de la MRCVR ont l'occasion de demeurer actives grâce à des loisirs diversifiés, adaptés et accessibles.

## 06 Respect et inclusion sociale

- Promouvoir l'inclusion sociale et le respect envers les personnes âgées.

**Résultat attendu** : les personnes âgées de la MRCVR sont toujours respectées et incluses et ont le sentiment d'être traitées comme tel dans toute situation et en toute circonstance.

## 07 Communication et information

- Optimiser la communication pour les personnes âgées.
- Faire connaître et reconnaître la démarche MADA de la MRCVR sur son territoire.

**Résultat attendu** : les personnes âgées de la MRCVR disposent d'un meilleur accès à l'information et aux services dont ils ont besoin.

## 08 Santé et services sociaux

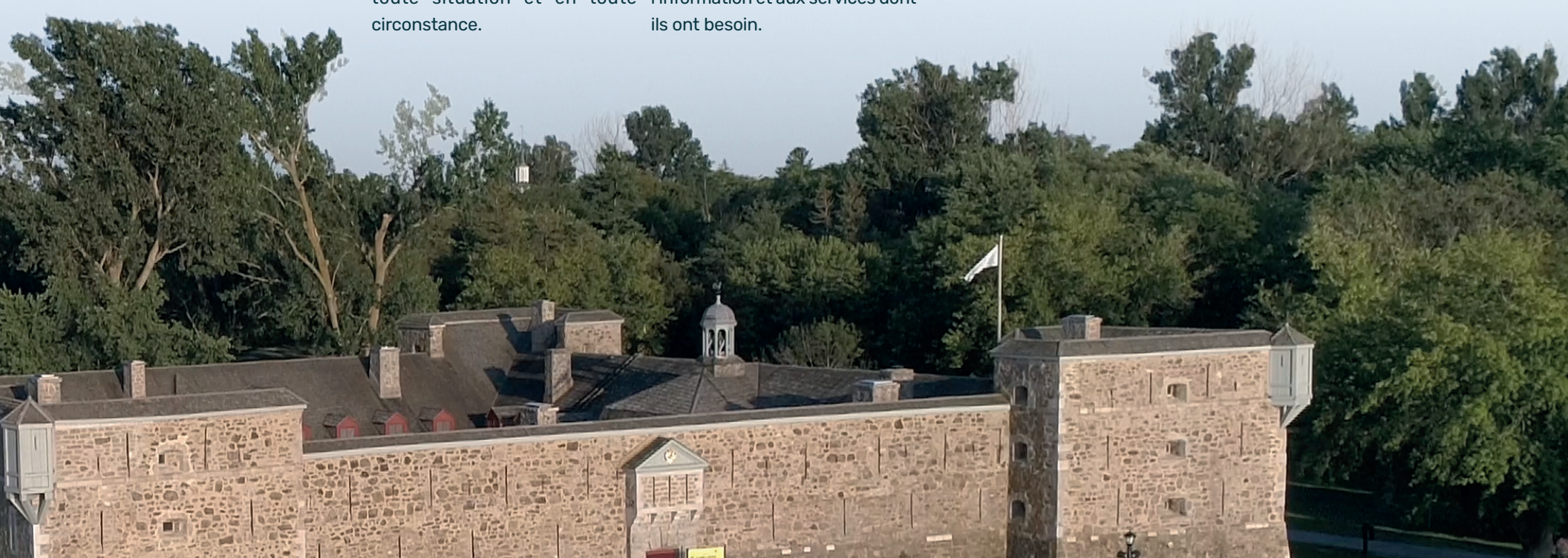
- Bonifier l'offre de services pour une vie active et l'adoption de saines habitudes de vie.

**Résultat attendu** : les personnes âgées de la MRCVR disposent d'une offre diversifiée pour se maintenir actifs et en santé.

## 09 Sécurité

- Contribuer à assurer la sécurité physique des personnes âgées.

**Résultat attendu** : les personnes âgées de la MRCVR sont en sécurité et ont le sentiment de l'être.



# Vieillir

EN RESTANT

# ACTIF



## CONCLUSION

---

Cette Politique a été élaborée par le Comité de pilotage et adoptée par le Conseil de la MRCVR par résolution. Elle témoigne de sa volonté de reconnaître les besoins des personnes âgées et d'y répondre.

La Politique est le fruit d'un diagnostic social et d'une vaste consultation à laquelle plusieurs aîné(e)s ont pris part. Elle s'appuie sur des valeurs et des principes qui interpellent les citoyen(ne)s des municipalités qui forment la MRC de La Vallée-du-Richelieu comme le respect, l'inclusion, la bienveillance, et la sécurité. Afin que le Plan d'action qui en découle contribue de façon tangible à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées établies sur son territoire, la MRCVR est déterminée à jouer pleinement son rôle de chef de file et à agir de concert avec chacune des municipalités et des partenaires du milieu dans tous les champs d'action qui lui sont dévolus.

La Politique et le Plan d'action établissent des mesures qui seront mises en place sur un horizon de quatre ans. Au terme de cette période, ils seront évalués et une nouvelle mouture prendra forme sur la base des résultats obtenus et de ceux en voie d'être atteints.

Et maintenant, place aux meilleures conditions possibles pour un vieillissement actif et bienfaisant!

